

L'Usine Nouvelle
L'Essentiel, jeudi 9 avril 2020

Le choc du confinement sur l'économie française

Anne-Sophie Bellaïche

Selon les économistes de l'OFCE eux-mêmes, l'évaluation est à prendre avec prudence, mais au 30 mars 2020, ils estimaient l'impact d'un mois de confinement à une perte de 2,6 % de PIB annuel. C'est principalement un choc de demande qui affecte l'économie avec une baisse de la consommation des ménages et des investissements qui ne sont pas réalisés. Mais la production est aussi mise à mal. « Aujourd'hui, un peu plus de quatre ETI sur dix ont fermé tous leurs sites de production et la moitié affirme fonctionner en mode dégradée », relève Frédéric Coirier, le coprésident du Meti et PDG de Poujoulat, lors de l'enquête réalisée auprès de ses membres la dernière semaine de mars. L'OFCE a chiffré l'incidence sur la valeur ajoutée de dix-sept grands secteurs d'activité, y compris non marchands. « L'impact est très hétérogène », souligne le président de l'OFCE, Xavier Ragot. Et si le confinement dépasse un mois, les effets pourraient être non linéaires. « Certaines entreprises peuvent tenir un mois en vivant sur leur stock et en maintenant leur productivité sur les projets en cours, mais voir la situation se dégrader au bout de cinq à six semaines. À l'inverse, d'autres vont s'adapter à la situation et reprendre le travail », précise Xavier Timbeau, économiste à l'OFCE. L'observatoire estime que les mesures de soutien à l'économie des pouvoirs publics sont plutôt bien ciblées à ce stade, mais il alerte sur la gestion des faillites. « Il faut identifier les entreprises clés dans les filières pour éviter des effets boule de neige sur le tissu productif qui handicaperait la sortie de crise », prévient Xavier Ragot. Un sujet qui mobilise aussi le gouvernement qui se dit prêt à en recapitaliser certaines.